

[Texte]

surprise. There are two documents here that provided people with a tremendous opportunity for a consultative process. This bill has been out there in the public domain since the spring. I cannot remember if I have received any correspondence on the issue, even though I have been on the committee since spring. I think we should try to move ahead with it. I find myself in complete agreement with my colleague opposite, which really does shock me.

• 1705

**Mr. Anawak:** Then why do we not have a deadline of having witnesses appear by the end of this week?

**Ms Blondin:** It is November 5. I do not know what the Conservatives are planning to do until December 19, but I certainly intend to continue with the committee work I am obligated to undertake. I do not know why we would be assigned a legislative committee if we are just going to rubber-stamp this. We should have just let it go through.

I am saying not to obstruct it, let us get this very clear, because this would be a tactic of government to blame us for obstructing it, not trying to take into consideration the concerns of people who have come forward with those concerns. I would like to say, Mr. Chairman, that we are willing to co-operate. I am not here to kill this bill; that is not the idea. There are a number of concerns that can be reflected. There have been people who have said they would be happy to appear, not to obstruct the bill, not to kill it, but in fact some to even praise the bill. They have indicated that they would be happy to appear to speak to this bill, about their concerns and their view of a what a polar commission should be.

I hope I have made myself abundantly clear on this. We are not here to obstruct the bill. We are willing to co-operate. It is November 5. We have until December whatever to try to do the rest of the work we have to undertake in committees. I do not think it would take us that long.

**Mr. McCurdy:** In my view, we are advised to streamline consideration of this bill on the basis that everything I hear indicates that it is substantially a good bill with, as Aristotle would call it, "accidental characteristics" to deal with. We do not have just until December 19.

**Ms Blondin:** I know that. I did not say that.

**Mr. McCurdy:** Let me finish. We have until December 19 to pass this bill, get it through the House, and get it through the Senate. If the House is going to prorogue, not recess, the bill will die and could be dead for a year or two years.

I think my colleague Mr. Anawak, when he suggested we set deadlines, is operating on the right track, because by setting deadlines for ourselves we can ensure that we process this bill. I am motivated by the notion that the bill is an essentially good bill. It follows after the consultations that have already occurred. If it is a bad bill, if it is a bill that is so substantially worthy of concern, then we are advised to delay it and stop it until we get a better bill. But if the notion is

[Traduction]

prend les gens par surprise. Il y a ici deux documents qui ont offert aux intéressés toutes sortes de possibilités de participation au processus de consultation. Ce projet de loi est dans le domaine public depuis le printemps. Je ne me souviens pas avoir reçu de correspondance, quelle qu'elle soit, sur cette question, et pourtant je suis membre de ce comité depuis le printemps. Il faudrait essayer d'avancer plus vite. Je suis en accord total avec mon collègue d'en face, ce qui ne laisse pas de me choquer.

**M. Anawak:** Pourquoi ne pas nous donner jusqu'à la fin de cette semaine pour entendre des témoins?

**Mme Blondin:** Nous sommes le 5 novembre. Je ne sais ce que les conservateurs ont l'intention de faire jusqu'au 19 décembre, mais j'ai certes l'intention de poursuivre le travail de comité que j'ai l'obligation d'entreprendre. Je ne vois pas la raison de nous affecter à un comité législatif si c'est simplement pour entériner ce projet de loi. Nous aurions pu tout aussi bien nous abstenir de siéger.

Soyons clairs: ce n'est pas de l'obstruction, car c'est une tactique que le gouvernement nous reprocherait; il nous reprocherait de ne pas tenir compte des arguments de tous ceux qui se sont exprimés. Monsieur le président, nous sommes tous disposés à coopérer. Je ne suis pas ici pour enterrer ce projet de loi; ce n'est pas l'idée. Il y a un certain nombre de questions auxquelles il faut réfléchir. Certaines personnes ont dit qu'elles seraient heureuses de comparaître, non pas pour bloquer le projet de loi, non pas pour l'enterrer, mais en fait, dans le cas de certaines même, pour en faire la louange. Elles ont indiqué qu'elles seraient heureuses de venir nous parler de ce projet de loi, d'exprimer ce qu'elles attendaient de cette commission polaire et de ce qu'elles n'en attendaient pas.

J'espère m'être fait suffisamment comprendre sur ce point. Nous ne sommes pas ici pour bloquer ce projet de loi. Nous sommes prêts à coopérer. Nous sommes le 5 novembre. Nous avons jusqu'à je ne sais quelle date en décembre pour essayer de faire le reste du travail que nous avons entrepris en comité. Je ne pense pas que cela nous prendrait si longtemps.

**M. McCurdy:** A mon avis, on nous conseille de limiter l'étude de ce projet de loi, car tout ce que j'ai entendu jusqu'à présent m'indique que pour l'essentiel, c'est un bon projet de loi, contenant, comme Aristote l'aurait dit, «des caractéristiques accidentelles» à régler. Nous n'avons pas jusqu'au 19 décembre.

**Mme Blondin:** Je le sais. Je n'ai pas dit cela.

**M. McCurdy:** Laissez-moi finir. Nous avons jusqu'au 19 décembre pour adopter ce projet de loi, le faire adopter à la Chambre et le faire adopter au Sénat. S'il y a une prorogation, et non pas simplement ajournement, le projet de loi mourra et pourra ne pas être ressuscité avant un an ou deux.

Je crois que mon collègue, M. Anawak, en proposant des délais, est sur la bonne voie, car en nous fixant à nous-mêmes des délais, nous garantissons l'adoption du projet de loi. Ce qui me motive, c'est que pour l'essentiel, c'est un bon projet de loi. Il est la conséquence de consultations qui ont déjà eu lieu. Si c'est un mauvais projet de loi, si c'est un projet de loi qui provoque d'énormes inquiétudes, il faut le retarder, le bloquer jusqu'à ce que nous ayons un meilleur